

# UAFA10 - Mémoire professionnel

## Présentation

## Programme

## Contenu

L'épreuve du mémoire témoigne de la compétence d'un professionnel, telle que développée au Cnam par le responsable du parcours:

- un professionnel de haut niveau n'est pas seulement un étudiant qui a satisfait aux évaluations de chacune des unités d'enseignement du parcours d'étude et/ou un praticien reconnu comme efficace dans son milieu professionnel. Si ces deux éléments sont importants, il manque pour ce niveau d'étude :
- d'une part la capacité à **se dégager des situations familières pour aborder des situations inédites ou atypiques et y inventer des réponses pertinentes** ;
- d'autre part la capacité à **questionner sa pratique d'un point de vue technique et éthique**, soit, tenir un discours sur son action, la commenter, la confronter à l'action d'autres praticiens, la situer de manière critique dans des contextes élargis et dans l'évolution des pratiques et des idées.

Le mémoire à rédiger et soutenir doit intégrer ces trois exigences et donc porter **sur l'analyse pluridimensionnelle du projet ou de l'intervention et de sa conduite**. L'ensemble des concepts et notions présentés et travaillés lors des enseignements reçus constitue une ressource pour acquérir ces exigences de travail.

A l'ensemble des enseignements du master s'ajoute un tutorat individuel choisi parmi les intervenants et les enseignants du master et validé par la responsable pédagogique, pour encadrer le travail d'analyse et d'écriture de ce mémoire. Celui-ci est soutenu devant un jury composé de trois personnes,

- un président (responsable pédagogique ou national du master),
- le tuteur individuel
- et un professionnel choisi par l'étudiant

L'autorisation à soutenir est donnée par le tuteur individuel

Mis à jour le 01-09-2019



**Code : UAFA10**

Unité d'activité de type mémoire / thèse (diplômes bac+4 et au dessus sauf ingénieur)

8 crédits

**Responsabilité nationale :**  
EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / 1